



La médiathèque vous accueille

Mardi de 15 h à 18 h
Mercredi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
Jeudi de 15 à 18 h
Vendredi de 15 h à 19 h
Samedi de 9 h 30 à 12 h 30

Durant les vacances scolaires, les horaires d'ouverture de la Médiathèque peuvent être modifiés.

www.vlg.fr rubrique médiathèque

11 place du Porte-bonheur – BP 400 – VILLE-LA-GRAND Cedex
téléphone : 04 50 84 24 27
courriel : media.vlg@vlg.fr



la médiathèque

GUIDE PRATIQUE

WWW.VLG.FR rubrique Médiathèque



La médiathèque est ouverte à tous et d'accès libre pour la consultation sur place des documents, dans le respect du règlement.

Accès espace multimédia à partir de 11 ans sur inscription : voir le règlement

INSCRIPTION

Pour le prêt, documents nécessaires : pièce d'identité + justificatif de domicile de moins de 3 mois.



	PUBLICS	VILLAMAGNAINS	EXTERIEURS
• Adhésion annuelle			
Adultes		10 €	15 €
Jeunes (- de 18 ans)		5 €	8 €
Famille		20 €	30 €
Tarif réduit : étudiants demandeurs d'emploi, RSA		5 €	8 €

- Inscription valable un an de date à date.
Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs.
- Présentation de la carte d'utilisateur **obligatoire** pour emprunter des documents.
- Perte de la carte : 3 € à régler pour son remplacement.

Signalez-nous tout changement d'adresse.

CONDITIONS DE PRÊT

- 10 documents au total dont 4 audiovisuels (CD, DVD, CD-ROM) au maximum par usager.
- Abonnement adultes et tarif réduit : emprunt tous secteurs.
- Abonnement jeunesse : - avant 14 ans, emprunt secteurs livres et audiovisuel jeunesse.
Attention : emprunt audiovisuel jeunesse possible seulement en présence d'un responsable légal.
- après 14 ans, emprunt tous secteurs.
- Abonnement famille : 1 ou 2 abonnements adultes + 1 abonnement jeunesse par enfant mineur.

Réservation de documents : 3 au maximum quel que soit le support.
Acquisitions récentes : ne peuvent pas être réservées.

DURÉE DU PRÊT

- Livres et revues, documents sonores et CD-ROM : 28 jours
- Documents vidéo : 14 jours
- Prolongation du prêt possible, une fois pour 28 jours au maximum (14 jours pour les documents vidéo), y compris par courriel, par téléphone ou portail Internet.



RETARDS

Indemnité à payer à la lettre de rappel reçue :

- 1ère lettre : 2 € • 2ème lettre : 5 € • 3ème lettre : 7 € (envoi en recommandé)

SITE INTERNET

www.vlg.fr rubrique médiathèque (site de la mairie)

Consultation du catalogue et de votre compte personnel.

Actualité de la médiathèque.

Programme des animations.

RECOMMANDATIONS

- Les documents de la médiathèque sont les vôtres : prenez en soin.
- Chacun lit à son rythme et pense ce qu'il veut : ne cornez pas les pages, ne les annotez pas.
- Le personnel est formé pour réparer les documents : n'essayez pas de le faire. Si vous perdez ou abîmez un document, vous devrez le rembourser.
- Si vous voulez revoir votre film préféré, manipulez les DVD avec précaution (idem pour les CD et CD-ROM, particulièrement ceux destinés aux enfants). Ne les nettoyez pas, nous avons une machine pour cela.
- Si vous voulez retrouver un document plus tard, respectez le classement.
- Vous aimez lire dans le calme, les autres aussi.
- Il existe de nombreux lieux pour fumer, boire ou manger, la médiathèque n'en fait pas partie.
- Vous aimez que vos conversations privées restent privées ? Merci de sortir pour téléphoner.
- Une boîte aux lettres sert à recevoir du courrier et non pas à rendre les documents empruntés.
- Les animaux ne sont pas admis, sauf s'ils savent lire et peuvent le prouver.

Le personnel est à votre service pour vous aider dans vos choix et vos recherches et recueillir vos suggestions. N'hésitez pas à lui demander conseil et assistance.